



Compte-rendu de l'Atelier Virtuel **Accès aux données climatiques pour les acteurs africains** 18.02.2021

Lien vers l'enregistrement de cet Atelier Virtuel :

<https://www.climate-chance.org/sommets-coalitions/les-ateliers-virtuels-climate-chance/2-acces-aux-donnees-climatiques-pour-les-acteurs-africains/>

Intervenants :

- **Vanessa Laubin**, Gérante/Consultante Stratégies et planification territoriale climat à Projections CC
- **Matthieu Wemaëre**, Avocat, expert en droit de l'environnement et du climat, chercheur associé à l'IDDRI
- **Jouairyatou Wague**, Cheffe de projet, Association Bilan Carbone - Sur la gouvernance et la méthodologie d'une base carbone
- **Abdelrhani Boucham**, Chef de Service Changement Climatique, Ministère marocain de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement
- **Léo Genin**, Directeur associé en charge du secteur public, I-Care & Consult
- **Georges Kuate**, REDD+ au Burkina Faso

Description :

Ce 3ème atelier de notre [série d'ateliers sur l'accès aux données climat en Afrique](#) porte sur les **facteurs d'émission de gaz à effet de serre** utilisés pour les inventaires nationaux ou territoriaux. Les facteurs utilisés par les gouvernements nationaux comme locaux sont souvent non adaptés aux contextes africains et peuvent modifier sensiblement le calcul de l'impact de certains secteurs comme dans l'élevage ou dans les transports, mais également celui des projets de compensation menés sur le continent. Leur choix ou leur construction n'est donc pas qu'un enjeu technique et peut influencer sur les politiques publiques et le soutien donné à certaines activités économiques.

Idées clés :

« La mise en œuvre de l'Accord de Paris repose sur la transparence : la transparence de l'action et la transparence du soutien. C'est le moyen retenu pour responsabiliser les pays à tenir leurs engagements. C'est aussi un moyen pour renforcer la coopération internationale dans le cadre de l'Accord de Paris. » (Matthieu Wemaëre)

« La construction d'un Base Carbone est un travail collaboratif qui réunit de nombreuses structures et c'est une opportunité pour développer un écosystème de compétences, gagner en maturité et sensibiliser aux enjeux de la transition. » (Jouairyatou Wague)

« La construction de facteurs d'émissions spécifiques c'est tout un projet en soi, cela prend du temps et nécessite des moyens non-négligeables et un partage institutionnel assez fort. » (Léo Genin)

« La disponibilité des données était le plus grand défi car les données existaient mais localisées dans plusieurs institutions, et pour y accéder il a fallu mettre en place plusieurs formes de collaborations. Cette expérience a permis de comprendre que c'est important de créer au niveau national un dispositif pour l'échange d'informations et de partage de données. » (George Kuate)



Accueil et ouverture : **Vanessa Laubin**, Projections CC. Sur le projet l'accès aux données climat en Afrique de Climate Chance et historique des ateliers.



- L'objectif de ce cycle d'ateliers est d'identifier les initiatives africaines qui permettent d'améliorer l'accès aux données climat et leur gouvernance pour les acteurs non étatiques. Partager les bonnes pratiques entre les différents acteurs.
- Deux premiers ateliers ont déjà eu lieu sur les données adaptation, les données d'activité et aujourd'hui les **facteurs d'émission**. Nous pouvons créer les facteurs d'émission pour qu'ils soient adaptés aux réalités des territoires.

Introduction : **Matthieu Wemaëre**, Avocat, expert en droit de l'environnement et du climat, chercheur associé à l'IDDRI - Propos introductif sur les enjeux politiques et techniques des facteurs d'émission et les possibilités ouvertes par l'Accord de Paris



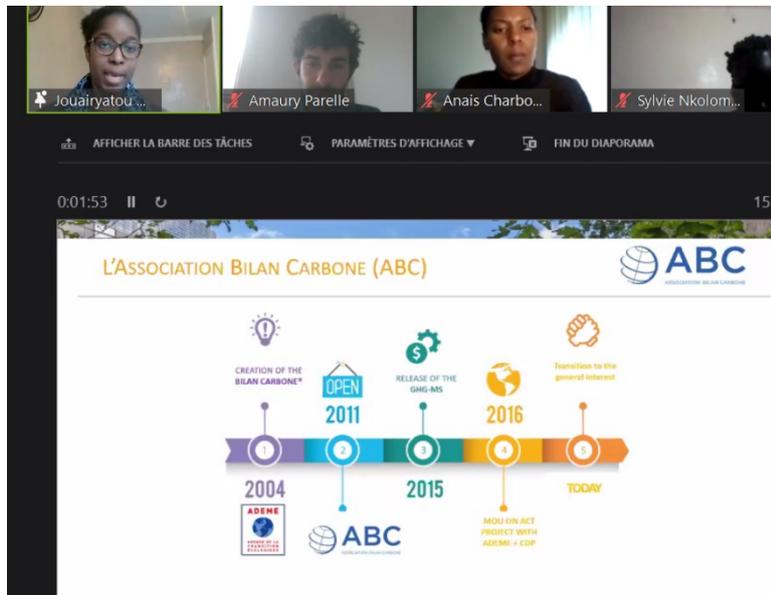
Il est nécessaire de replacer le sujet technique des facteurs d'émission, dans un contexte politique. Le **cadre de la transparence de l'article 13 de l'Accord de Paris** : un inventaire avec un rapport sur les progrès réalisés. C'est très nouveau pour les pays en développement d'être soumis à un cadre de transparence obligatoire. Pour cette raison, l'article 13 accorde une certaine flexibilité aux pays en développement et de nombreuses initiatives ont été lancées dont le CBIT pour renforcer les capacités en matière de transparence.

- **La mise en œuvre de l'Accord de Paris repose sur la transparence : la transparence de l'action et la transparence du soutien.** C'est le moyen retenu pour responsabiliser les pays à tenir leurs engagements. C'est aussi un moyen pour renforcer la coopération internationale dans le cadre de l'Accord de Paris.
- La robustesse des rapports de transparence dépend évidemment des données, qui donne aussi de la crédibilité aux actions des pays et renforcent la confiance entre les pays.
- Les lignes directrices du GIEC reposent sur des catégories de sources d'émissions. Il existe trois niveaux dans les facteurs d'émissions, les niveaux 2 et 3 sont des méthodes de niveau supérieur qui permettent d'avoir plus d'exactitude et plus d'exhaustivité des données. En Afrique, certains pays ne sont pas en mesure d'adapter les catégories supérieures par manque de moyens et capacités, les pays vont recourir aux facteurs de niveau 1.



Interventions "enjeux gouvernance":

Jouairyatou Wague, Cheffe de projet, Association Bilan Carbone (ABC) - Sur la gouvernance et la méthodologie d'une base carbone.



L'Association Bilan Carbon porte la méthodologie du Bilan Carbone en France depuis sa création il y a 10 ans. Depuis 2016, l'Association œuvre aussi à l'international notamment depuis un partenariat avec l'ADEME et le CDP sur le projet ACT (*Assessing low Carbon Transition*).

- Depuis 2020, ABC travaille sur comment et pourquoi construire une base carbone ? Dans le monde, il existe environ 8 bases pour des facteurs d'émissions (accessibles selon différents critères).
- La comptabilité carbone émerge à différentes échelles (territoires, entreprises, association, Etats etc.)
- Premier besoin pour la comptabilité carbone : **un outil**, pour avoir accès aux facteurs d'émissions. Il faut chercher à comprendre d'où viennent les facteurs d'émissions de cet outil et s'il est pertinent dans le sens où il correspond aux réalités locales du terrain ?
- L'objectif c'est de disposer d'une base de données nationale ou régionale car la spécificité du facteur d'émission portera sur certains domaines d'activités (énergie, déchets, déplacements etc.). => **Les facteurs d'émissions sont vraiment le cœur dans l'évaluation de l'empreinte carbone et la réduction des émissions de GES.**
- **Les facteurs d'émissions standards** (données internationales) ne reflètent pas les réalités des territoires. Les **facteurs d'émissions adaptés** reflètent ce qui se passe sur le terrain. Une fois que les facteurs d'émissions sont disponibles, des bilans pour suivre les émissions des organisations peuvent être produites et vont permettre de sensibiliser les acteurs et éduquer au changement climatique plus généralement.
- **Comment construire une base carbone ?**
 - Il faut des données mais aussi des ressources humaines (compétences), financières (pour avoir le support de la base sur un logiciel.), ainsi qu'un tas d'acteurs représentatifs des utilisateurs, des institutions, la gouvernance etc .
- **Exemple : La Base carbone de l'ADEME :**



- Libre, avec 3000 utilisateurs par mois et 5000 facteurs d'émissions mises à jour deux fois par an.
- Fédère un ensemble d'acteurs travaillant sur le développement des facteurs d'émissions → les acteurs publics/privés sont incités à proposer des facteurs d'émissions à partir de leurs études menées.
- Les acteurs fédérés sont vraiment au cœur de la Base Carbone donc une étape essentielle: recenser l'ensemble des projets existants pour les inclure dans la dynamique de la base carbone mais aussi réunir les compétences pour participer aux activités.
- Les utilisateurs de la base carbone sont aussi représentés dans le comité de gouvernance → intérêt d'avoir une structure qui porte la compétence et non pas une personne physique.

La construction d'une Base est un projet de long-terme. **Travail collaboratif qui réunit de nombreuses structures et c'est une opportunité pour développer un écosystème de compétences, gagner en maturité et sensibiliser aux enjeux de la transition.**

Réaction de **Regis Meyer**, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, France (ancien négociateur auprès de la CCNUCC) :

Les facteurs d'émissions primaires (combustion de gaz, charbon...) et ceux qui sont liés au transport (aux km parcourus en camion, en voiture etc.) – le facteur d'émission est toujours très lié à ce qu'on mesure. Pour l'inventaire CCNUCC, les facteurs d'émissions visent à avoir des émissions directes additives pour ne pas double-compter les émissions des pays. Pour le bilan carbone, le but est plus proche de l'empreinte carbone donc le scope 1, 2 et 3 qui sont les émissions directes, induites du secteur énergétique et autres.

- ⇒ Important d'avoir deux approches :
- Non-additive
 - Liée à une responsabilité (proche de l'empreinte carbone) qui doit donc différencier les facteurs d'émissions selon les périmètres.

Abdelrhani Boucham, Chef de Service Changement Climatique, Ministère marocain de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement - Sur l'expérience marocaine de constitution d'une base carbone.



Avec l'inventaire national de la CCNUCC, développement d'un système national pour les GES avec décret de 2019 et les choses sont structurées, les départements concernés fournissent les informations pour la sortie des rapports ou des CDN.

- Il y a un grand écart entre la méthodologie de bilan carbone et celle de l'inventaire nationale.
- Le Ministère se base sur la méthodologie du GIEC de 2006 et a pu faire un re-calcul des émissions avec la nouvelle méthodologie. Ceci qui a permis d'améliorer l'inventaire de gaz à effet de serre de 20%.



- Pour la Base Carbone, le Maroc a pu bénéficier d'un programme (PMR) de la banque mondiale, 3 secteurs (ciment, phosphate et électricité) avec comme but de trouver les mesures d'atténuation pour ces secteurs et d'impliquer les acteurs privés.
- Des objectifs ambitieux d'atténuation prévus dans la CDN pour les trois secteurs ciblés de la production électrique, du ciment et des phosphates. Potentiel de réduction de 42 % des émissions de GES pour la production de l'électricité, 6 % pour le ciment et environ 3% pour les phosphates.
- 3 scénarios sont basés sur des critères d'efficacité, d'acceptabilité et de facilité de mise en œuvre.
 - 1^{er} scénario qui respecte l'intégrité environnementale maximisée et qui consiste à avoir une taxe carbone à court terme suivie d'échange de quotas
 - 2^e scénario : acceptabilité maximisée avec un instrument incitatif uniquement, réduction d'impôts basée sur les réductions d'émissions obtenues par rapport au scénario tendanciel. Ce scénario ne garantit pas l'efficacité.
 - 3^e scénario : un niveau d'efforts optimisés par l'introduction d'une taxe carbone relativement facile à instaurer du point de vue institutionnel. Son acceptabilité limitée peut être améliorée par des mesures de transformation de taxes existantes et de redistribution du produit de la taxe.
- Pour ces calculs, le Maroc a pu utiliser son inventaire national pour les données sur l'énergie. Il existe également des facteurs d'émissions nationaux pour le fret qu'on vient d'avoir en 2020 en collaboration avec Citepa France.
- Les pays africains manquent de moyens et d'expériences ou d'expertise pour construire de nouveaux facteurs d'émissions adaptés.

Interventions "enjeux techniques et retour de terrain" :

Léo Genin, Directeur associé en charge du secteur public, I-Care & Consult - Sur la construction d'un facteur d'émission + un retour d'expérience FOCUS mobilité urbaine Maroc/Tunisie.



Développement de facteurs d'émissions adaptés au contexte de Maroc et Tunisie pour réalisation d'un bilan à l'échelle du territoire et dans une approche « empreinte carbone ».

3 niveaux de facteurs d'émissions :
 ⇒ facteurs d'émissions primaires fournis par le GIEC et portant sur la combustion.
 ⇒ Facteurs d'émissions pour la production d'électricité fournis soit par l'Agence Internationale de

l'Énergie, soit au cas par cas.

⇒ Facteurs d'émissions spécifiques fournis par des ministères, entreprises, ONG, fédérations.

- Pour les facteurs d'émissions primaires, les incertitudes sont faibles mais pour les spécifiques les incertitudes augmentent rapidement car beaucoup d'hypothèses différentes.
- Exemple du Maroc sur les facteurs d'émissions de l'électricité :



- Les données sont disponibles mais payantes au sein de l'agence de l'énergie. Certains rapports du ministère de l'énergie peuvent reprendre ces données très utiles dans le cadre de la réalisation de bilan.
- Très utile d'avoir ces facteurs d'émissions primaires sur l'électricité car c'est ce qui va permettre le développement des facteurs d'émissions spécifiques pour l'usage du Tramway par exemple.
- **Construction de facteurs d'émissions spécifiques (exemple du transport) :**
 - ➔ Les facteurs d'émissions sont développés en vue d'une comptabilité carbone à l'échelle d'une entreprise ou d'un territoire, dans une logique « Empreinte » afin d'identifier les responsabilités et leviers d'action.
 - Décrire plus finement le secteur en particulier pour le transport routier, en développement des FE par type de véhicule ou par usage
 - Intégrer le poids carbone à la fabrication des véhicules
 - Intégrer le poids carbone amont lié à l'extraction, le transport et la distribution des combustibles
 - Ajuster les consommations de carburant par typologie de véhicules adapté au contexte du pays
- Construire des facteurs d'émissions spécifiques peut intéresser des entreprises et permettre de créer un écosystème au niveau local.
- **La construction de facteurs d'émissions spécifiques c'est tout un projet en soi, cela prend du temps et nécessite des moyens non-négligeables et un partage institutionnel assez fort.**

Georges Kuate. Focus sur les usages des sols/forêts - enseignements sur les facteurs d'émissions dans le secteur AFAT et retour d'expérience au Burkina Faso :

- Le secteur AFAT est important au Burkina Faso = 85% des émissions du pays. La vulnérabilité du Burkina impulse donc un certain nombre d'initiatives, assez tôt par rapport à l'engouement qui existe aujourd'hui à l'échelle internationale autour des changements climatiques.
- Le Burkina finalise sa troisième communication nationale. Jusqu'ici, le Burkina s'est basé sur les lignes directrices du GIEC, avec des facteurs d'émissions par défaut. Au niveau national il faut voir la REDD+ qui depuis 2015 a permis de développer des niveaux de références des forêts. Des facteurs d'émissions plus spécifiques au pays ont été développés. Au niveau des activités, le niveau de comptabilisation GIEC ne permet pas de suivre les activités du terrain donc tout un travail a été mis en place pour le développement des activités précises comme sur les foyers améliorés et reboisement.
- Le REDD+ a vraiment permis au Burkina de faire des avancées en termes de données en capitalisant sur les informations déjà accessibles. Des réservoirs de carbone ont été identifiés (biomasse sous-terrain, biomasse aérienne, carbone organique du sol et le bois mort). Il existait déjà des acquis comme pour la biomasse aérienne avec les inventaires forestiers réalisés au niveau national.
- Grâce au soutien du REDD+, une étude a été lancée qui a permis de développer des facteurs d'émissions pour la biomasse racinaire donc des facteurs d'émissions beaucoup plus spécifiques pour le secteur de l'AFAT.
- **La disponibilité des données qui était le plus grand défi car les données existaient mais étaient localisées dans plusieurs institutions, et pour y accéder il a fallu mettre en place plusieurs formes de collaborations. Cette expérience a permis de comprendre que c'est important de créer au niveau national un dispositif pour l'échange d'informations et de partage de données.**



Résultats du Sondage Menti:

